



# COMpte RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 MAI 2021

N°2021-05-06

---

**Présents :** Mesdames. Messieurs. Gabriel DOUBLET, Danielle COTTET, Robert BOSSON, Pascale BURNIER, Jean-Marc PEUTET, Catherine MOUCHET, Gabriel LYONNET, Steve BONNARD, Séverine BASAT, Gianni LEONE DE MAGISTRIS, Alain BARATAY, Kris AILLAUD, Marie-Christine BELLUZO, Natasha LAVY, Jean-Michel RAVEL, Guylaine PITTEL, Sonia SABOUREAU-RASCAR, Jérôme LAYAT, David BOZON, Lucile COTTY, Laurent RUIZ, Jean COMBETTE.

**Absents excusés et représentés :** Brigitte SOFI représentée par Robert BOSSON, Bénédicte DONSIMONI représentée par Gabriel LYONNET, Yannick CHARVET représenté par Catherine MOUCHET, Aurélie MARCHAND représentée par Danielle COTTET

**Absente excusée :** Marie-Laure CHARDON

## Assistant :

Brice FUSARO, Directeur Général des Services

Monsieur Gabriel DOUBLET, Maire, ouvre la séance à 18h30.

## 1 - Approbation du compte-rendu du 08 avril 2021

Approuvé à l'unanimité.

## 2 - Nomination d'un secrétaire de séance conformément à l'article L 2121.15 du CGCT

Madame Danielle COTTET

## 3.- Information, actualités sur les commissions communales, intercommunales, structures intercommunales ComEx Château Bleu

Désignation d'une représentante au sein du Comité d'exploitation de Château Bleu. Madame Natasha LAVY est désignée.

## Affaire du berger

Le Maire évoque l'affaire du Berger. Monsieur GUILLAUME a du mal à se remettre de l'agression. Face à lui, il y a un groupe d'individus qui ont porté plainte et qui font pression, pour minorer les faits. L'Agglo a porté plainte de son côté. Un courrier est parti auprès du Préfet pour demander à sécuriser la zone.

Jean-Marc PEUTET : confirme que Monsieur GUILLAUME a du mal à s'en remettre. Il souhaite remercier, en tant que Président de Natura 2000, les équipes d'Annemasse Agglo pour la rédaction des différents courriers. Une plainte va être déposée au nom de Natura 2000. La DDT prend l'affaire au sérieux. Un plan de surveillance va être mis en place.

## Centre de la Croix-Rouge

Le Maire évoque l'arrivée du nouveau Directeur du centre de la Croix-Rouge de Saint-Cergues. Le centre souhaite s'agrandir mais ce n'est pas possible. De plus, la Croix-Rouge est dans d'autres logiques en matière de développement. Ce type de centre est questionné pour l'avenir. La Croix-Rouge monte des partenariats avec les communes, pour négocier avec les bailleurs sociaux, afin de réserver des rez-de-chaussée à des personnes handicapés, aux familles et au personnel. Un partenariat peut être envisagé, dans la ZAD des Moraines, notamment.

## Ecole

Le Maire évoque l'actualité autour de l'école.

Catherine MOUCHET évoque la situation, notamment la situation des enfants qui n'ont plus d'accueil dans les classes où les instituteurs ne sont pas remplacés. La Mairie n'a pas le droit de se substituer à l'éducation nationale, pendant le temps scolaire. Cela a été confirmé par écrit par l'inspectrice de l'éducation nationale. De fait, les parents doivent s'organiser.

Laurent RUIZ : pourquoi le personnel enseignant n'envoie pas les devoirs aux enfants ? Les enfants sont délaissés.

Séverine BALSAT : pourquoi l'éducation nationale ne fait pas la même chose qu'avec le personnel de santé, où l'on déploie les élèves soignants et où ont fait appel aux retraités ?

Steve BONNARD : est-ce que l'on ne peut pas mobiliser les logiciels de travail à distance ?

Jérôme LAYAT : le soutien de la hiérarchie, au sein de l'éducation nationale, est très difficile.

Alain BARATAY : est-ce que l'on peut communiquer, au niveau de la presse, sur les problèmes rencontrés par l'école ?

Le Maire : il faut d'abord appeler l'inspectrice et lui exprimer notre désarroi.

Jean-Michel RAVEL : est-ce que l'on peut mettre en place un service minimum ?

Le Maire : non. Nous sommes prêts mais nous n'avons pas l'autorisation de l'éducation nationale.

## 8 mai

Le Maire évoque l'organisation du 8 mai et l'application du protocole sanitaire.

## Ligue des droits de l'homme

Le Maire évoque son rendez-vous avec la Ligue des droits de l'homme, le 6 mai. Une solution doit être proposée aux familles concernées. Le sujet doit mûrir. Il sera abordé lors d'une prochaine municipalité.

## Elections des 20 & 27 juin

Danielle COTTET évoque l'organisation des élections. Les bureaux de vote seront au Balcon. S'il n'y a pas assez d'inscrits, il faudra lancer un appel aux volontaires.

## Appartement

Danielle COTTET évoque la situation de l'appartement en mairie. Il faut définir un loyer. Il va être libre prochainement. Possibilité de le louer pour une durée de 3 ans à un gendarme. Il est proposé un loyer de 800€.

## TLPE

Danielle COTTET évoque la question de la TLPE. Cette année, on va essayer d'exonérer la TLPE, d'au moins 50%, voire plus. A acter lors du prochain Conseil municipal.

## Collège

Danielle COTTET évoque la construction du collège. L'avant-projet sera présenté le 7 juin. L'APS devra être rendu le 28 juin. Le permis de construire sera déposé en juillet. Pour le parking, il faudra installer 10 bornes pour les voitures électriques, notamment des bornes semi rapides.

## Commission travaux

Robert BOSSON revient sur la commission travaux du 5 mai :

- Radar pédagogique : devis validé par la Commission. 3 semaines de délai pour l'obtenir.
- Marquage au sol (route de la cave aux fées, dépose minute devant la mairie...) : devis validé par la Commission.
- A la Mairie : réseau de chauffage, la mairie sera adaptée en septembre. Devis validé par la Commission.
- Alarme à l'école maternelle : devis validé par la Commission.
- Pose d'une porte PPMS dans l'école maternelle : devis validé par la Commission.
- Alarme BMF : organisation à valider.
- Vol du panneau Saint-Cergues à l'entrée de la commune. Accord pour le remplacement.
- trottoir route de la Chapelle : devis validé par la Commission.
- Route de la Vy de l'Eau, vers la sortie du PAV : devis pour les travaux validé par la Commission.
- Limitations de vitesse : route des Allobroges et de la Cave aux Fées à 30 km/h. On va créer des rétrécissements. Une commission sur la sécurité routière sera créée pour évoquer le sujet de façon globale sur la commune.

## Bus de la mairie

Gabriel LYONNET évoque le fait que le Club des anciens sera sans doute réouvert au mois de juin. Un ramassage pourra être opéré pour acheminer les adhérents au club. La question de la pérennité du bus se pose. Elle sera à trancher lors de la prochaine municipalité.

## Circulation à proximité de la commune

Steve BONNARD évoque la position de la commune de Juvigny, suite à l'interdiction de circuler dans le hameau de Crêt décrété par Ville-la-Grand, de limiter l'accès au centre-village. Cela a des répercussions sur la commune. Il faudrait notamment définir un axe de priorité sur la route de la Gare, pour sécuriser la circulation.

De plus en plus de voiture passent sur les sentiers du Foron. Il faudrait mettre des chicanes ou des barrières pour limiter la circulation.

## **4 – Délégation de signature à M. le Maire**

Néant

## **5. Cession d'une partie de la voie communale n°249 dit « rue de Panfonex »**

Danielle COTTET présente la délibération.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

## **6. Cession d'une partie de la voie communale n°212 dit « rue de Terret »**

Danielle COTTET présente la délibération.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

## **7. Cession à l'amiable lieudit « Terret »**

Danielle COTTET présente la délibération.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

#### **8. Echange à l'aimable chemin des Corbeilles avec les Consorts PAUTEX**

Danielle COTTET présente la délibération.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

#### **9. Modalités de mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Saint-Cergues**

Danielle COTTET présente la délibération.

Danielle COTTET évoque un projet en entrée de ville, le prolongement de la rue des Voirons sur la route de la Cave aux fées.

Alain BARATAY : sur ce tronçon entre la route des Vouards et la route de la Cave aux fées, il faudra prendre en compte la circulation « piétons » et vélos.

Le Maire : on y veillera.

Danielle COTTET évoque les autres projets sur la zone des Vouards.

Alain BARATAY : au-dessus de la zone, vers la route de la Cave aux Fées, il y a beaucoup d'habitations qu'il faudrait drainer jusqu'à la route des Vouards. Il faut penser à un cheminement piéton sécurisé.

Danielle COTTET : le problème, c'est que c'est privé. Il est difficile d'intervenir.

Le Maire : les travaux sur la route des Vouards prévus par l'Agglo sont prévus en 2022.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

#### **10. Délibération relative au transfert automatique de la compétence PLU**

Le Maire présente la délibération.

Jean-Michel RAVEL : si on transfère, on perd en maîtrise des dossiers ?

Le Maire : oui, théoriquement, si on transfère, on peut perdre une partie de la maîtrise mais on peut aussi garder la signature de certains actes. La volonté, c'est que chacun puisse être indépendant et que les élus locaux puissent décider, soit de ne pas transférer.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

#### **11. Délibération autorisant la commune à solliciter des subventions auprès du Département de la Haute-Savoie pour la réalisation des tennis, de la MJC et du terrain de football**

Le Maire présente la délibération, ainsi que les montants estimatifs des différents projets.

Steve BONNARD : dans le nouveau bâtiment de la MJC, est-ce que l'on doit prévoir la démolition partielle de l'ensemble ?

Danielle COTTET : non, l'architecte du CAUE pense qu'il ne faut pas démolir le bâtiment. Le rendu est prévu fin mai.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

#### **12. Délibération autorisant la commune à solliciter des subventions auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour la réalisation des tennis, de la MJC et du terrain de football**

Le Maire présente la délibération.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

### **13. Levée de garantie de l'entreprise AMP SAS**

Le Maire présente la délibération.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

### **14. Convention de mission d'accompagnement du maître d'ouvrage (MJC)**

Le Maire présente la délibération.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

### **15. Location de la licence IV – Mutation**

Le Maire présente la délibération.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

### **16. Versement de la subvention sur le budget annexe du CCAS**

Le Maire présente la délibération.

Pascale BURNIER évoque la question des sorties du Club des anciens. En fonction de l'évolution du Club, il faudra ajuster la subvention.

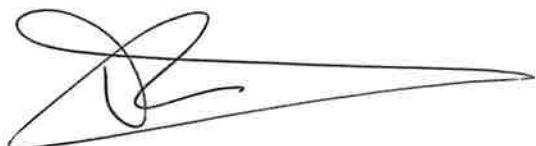
La délibération est approuvée à l'unanimité.

### **17. Porter à connaissance au Conseil Municipal**

### **18. Questions diverses**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h27.

Mme. La secrétaire de séance  
Mme Danielle COTTET



M. Le Maire  
M. Gabriel DOUBLET

